

## CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée, Sylvie Genois, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac certifie sous mon serment d'office, ce qui suit :

- À la suite de la parution de l'avis public signifié le 21 juin 2022 et adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum en regard au règlement numéro 004C-UR-2021, il n'y a eu aucune demande de participation à un référendum.

Le règlement numéro 004C-UR-2021 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Lecture faite

En foi de quoi, je signe le présent certificat, à Saint-Roch-de-Mékinac, le vingt-neuvième jour de juin 2022.

La greffière-trésorière

  
Sylvie Genois